

# LE Sommet



Décembre 2013

## Profitez de l'hiver chez vous !

À ne pas manquer : ouverture des patinoires et festivités du Carnaval des Neiges



Premier discours de la nouvelle maire  
p. 5



Rapport sur la situation financière 2014  
p. II

### SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 6 L'urbanisme vous informe
- 18 Échos de la MRC
- 20 Programmation loisirs
- 33 Bibliothèque Aux Sources



## Hôtel de ville

### Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI  
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

### Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

[www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

### Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :  
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :  
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :  
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :  
munferreal@oricom.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :  
info@saintferreollesneiges.qc.ca

## Le Sommet

### Conception et montage :

Mélanie Grenier

Impression (2850 exemplaires) :  
Imprimerie Blouin

### Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

### Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges,  
(Qué.) GOA 3R0

NOTE : Les auteurs sont les seuls  
responsables du contenu des articles.

## Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h  
et 13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h  
et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h  
et 13 h à 16 h

## Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

13 JANVIER, 20 h

3 FÉVRIER, 20 h

3 MARS, 20 h

7 AVRIL, 20 h

## Bibliothèque

### Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

## Comité consultatif d'urbanisme

### Horaire des rencontres à venir :

21 JANVIER, 19 h

18 FÉVRIER, 19 h

25 MARS, 19 h

## Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

### Heures d'ouverture (hiver) :

VENDREDI : 12 h à 16 h

SAMEDI : 10 h à 16 h

## Loisirs

### Inscriptions :

MARDI ET MERCREDI 7-8 JANVIER:  
14 h à 16 h 30

MERCREDI 8 JANVIER:  
18 h 30 à 20 h

Date de début des activités :  
20 janvier

## Cueillette des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

Prochaine cueillette des encombrants : le 5 mai



## Cueillette sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

16 décembre - 30 décembre - 13 janvier - 27 janvier

10 février - 24 février - 10 mars - 24 mars - 7 avril -



**Parise Cormier, mairesse**

Tél. : 418 456-5221

maire@saitferreollesneiges.qc.ca



**Robert Pilote, conseiller district #1**

Tél. : 418 826-0973



**Léopold Michel, conseiller district #4**

Tél. : 418 826-3059



**Réjean Morency, conseiller district #5**

Tél. : 418 826-3260



**Mark Cardwell, conseiller district #2**

Tél. : 418 826-0771



**Louise Thouin, conseillère district #3**

Tél. : 581 982-7557



**Florence Beauvent, conseillère district #6**

Tél. : 418 826-0318



## Numéros utiles

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne :  
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-2697

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

Office Municipal d'Habitation : 418 826-2082

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Patinoire : 418 520-1810

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

Presbytère : 418 826-2554

Sept-Chutes (CSSC) : 418 826-3139

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

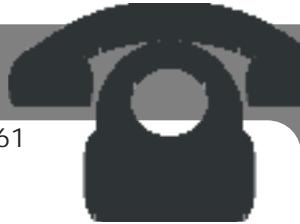
École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-des-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



## Élections municipales 2013

*À Saint-Ferréol-les-Neiges, 1686*

*personnes ont exercé leur droit de vote pour un taux de participation de 57 %.*

Lors des dernières élections municipales qui se sont déroulées le 3 novembre 2013, deux mille neuf cent cinquante et une (2 951) personnes étaient inscrites sur la liste électorale. De ce nombre, mille six cent quatre vingt six (1 686) ont exercé leur droit de vote soit un taux de participation de 57%. Parmi elles,

vingt huit (28) ont annulé leur vote pour le poste de maire. Parmi les personnes habiles à voter qui étaient inscrites à titre de personnes non-domiciliées, cent quatre vingt huit (188) d'entre elles avaient demandé à voter par la poste. Quatre vingt six (86) s'en sont prévalu soit moins

de 44% de celles qui l'avaient demandé. Par contre, cinq (5) personnes se sont présentées au vote par anticipation ou le jour du scrutin plutôt que de transmettre leur vote par courrier.

**Le taux de participation aux élections par district se ventile comme suit :**

DISTRICT	ÉLECTEURS INSCRITS	ÉLECTEURS AYANT VOTÉ	%
1	464	262	56.3%
2	533	283	53.1%
3	643	340	52.5%
4	495	336	67.8%
5	406	257	63.3%
6	408	208	51.3%

## Système d'alarme

À chaque mois, le service incendie est appelé à sortir pour répondre à des fausses alertes. Fréquemment, les pompiers ont juste le temps de se rendre à la caserne que l'appel est annulé.

Tous les pompiers qui se sont déplacés ont alors droit à leur salaire. Selon le nombre de pompiers présents, le coût peut varier entre 500 \$ et 1 500 \$. La municipalité ne facture pas le montant à qui de droit. Par contre, à la troisième fausse alarme, une amende est imposée aux propriétaires du système.

Pour la majorité des fausses alertes, les frais engagés pourraient être évités. Il s'agit de prendre entente avec son

fournisseur de système d'alarme. De manière générale, lorsque le système se déclenche, l'alerte est transmise à la centrale du fournisseur par la ligne téléphonique et les pompiers sont appelés immédiatement et ce sans délai.

Si le propriétaire est présent et qu'il constate que son système d'alarme s'est déclenché sans motif valable (toast brûlé, vapeur de douche, etc) lorsqu'il réussit à rejoindre son fournisseur, il est souvent trop tard. En effet, il doit attendre que la ligne se libère pour arrêter le système d'alarme. Au moment où la ligne est disponible, l'alerte générale est déjà donnée et les pompiers sont en route.

Les mesures qui peuvent être prises pour limiter le nombre de sorties des pompiers sur les fausses alertes sont les suivantes :

- Demander aux fournisseurs de communiquer avec le propriétaire avant d'appeler les pompiers ou,
- Demander que la programmation soit modifiée pour qu'il y ait un délai de 30 secondes entre le déclenchement du système d'alarme et celui où il est acheminé aux pompiers.

Il est évident que ce sont les premières minutes qui sont les plus importantes lors d'un incendie mais à 30 secondes près, cela risque de faire peu de différence.





## Parise Cormier, nouvelle maire de Saint-Ferréol-les-Neiges

**J**'aimerais partager avec vous pour cette première tribune, le discours d'ouverture de la première séance du conseil que j'ai fait et qui a eu lieu le 11 novembre dernier suite à l'élection municipale :

Chers citoyens,

C'est avec un immense plaisir et avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous en cette première réunion du conseil. Je veux d'abord vous remercier de la confiance que vous m'avez témoigné avec près de 60% des voix à la mairie, c'est un mandat clair de la population. Dans les six secteurs de la municipalité, j'ai obtenu une majorité des voix sans exception. Forte de cet appui, je m'engage devant vous à travailler en équipe avec tous les élus, dans l'harmonie et pour le bien-être de tous.

Je voudrais également souligner le travail et l'effort de tous les candidats qui se sont présentés et féliciter tous ceux qui ont été élus. Des élections à tous les postes de conseillers et à la mairie démontrent un intérêt évident pour la politique municipale à Saint-Ferréol-les-Neiges. C'est une réalité que plusieurs municipalités nous envient. Je tiens également à souligner le travail exceptionnel des employés municipaux durant cette campagne et plus particulièrement du directeur d'élection monsieur Martin Leith qui en était à sa première expérience. Il a su relever le défi.

J'aimerais en mon nom et au nom de ce conseil remercier le maire sortant monsieur Germain Tremblay pour toutes ces années dédiées à la municipalité, nous aurons l'occasion de lui rendre hommage ultérieurement mais je lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs et le remercie d'avoir contribué au développement de la municipalité.

Pendant la campagne électorale, nous avons fixé cinq priorités que je tiens à réitérer car elles demeurent pour moi, ce sur quoi nous devrons travailler au cours des prochaines années :

- ◊ Améliorer la performance financière de la municipalité ;
- ◊ Favoriser la complicité avec les citoyens pour une meilleure communication ;
- ◊ Développer les 3 volets identitaires : l'activité physique, le tourisme et l'agriculture ;
- ◊ Revitaliser notre municipalité en la rendant plus vivante, attrayante et sécuritaire ;
- ◊ Intégrer la croissance en harmonie avec les trois secteurs géographiques.

La réalisation de ces priorités sera facilitée par l'instauration d'un climat de collaboration basé sur l'ordre, le respect et l'ouverture sur le changement. La première mesure de changement que je tiens à annoncer ce soir concerne les

séances du conseil. Dорénavant, il y aura une période de questions qui précèdera la séance du conseil. Suivra la séance du conseil. Par la suite, il y aura une autre période de questions mais uniquement concernant les sujets apparaissant à l'ordre du jour. En dehors des séances du conseil municipal, il est toujours possible pour les citoyens de s'adresser à la municipalité pour obtenir des réponses à leurs questions.

Pour une meilleure communication avec les citoyens nous allons mettre en place des tables de concertation en tenant compte des secteurs géographiques de la municipalité. Les élus participeront à ces tables.

Durant la campagne électorale, j'ai rencontré entre autre des citoyens de l'avenue Royale, du rang St-Antoine, du rang Ste-Marie, du chemin de l'Abitibi Price ainsi que d'autres secteurs de la municipalité qui m'ont interpellé sur la problématique de la sécurité routière. Je vous annonce que nous remettrons ce dossier dans nos priorités. Un rapport et un comité ont déjà existé, nous allons le reconstruire et faire en sorte d'améliorer la qualité de vie des citoyens peu importe où ils demeurent ainsi que la sécurité sur nos routes. Des discussions sont à prévoir également avec Boralex afin d'atténuer la problématique de la circulation sur tout le territoire.

Je termine en vous disant merci et d'avoir voulu oser le changement avec moi, avec ma nouvelle équipe et je vous invite à participer non pas comme observateurs mais comme citoyens engagés.

Ce que j'aimerais rajouter depuis ce discours et que j'ai annoncé en caucus c'est ma volonté d'aller de l'avant avec la première table de concertation qui porterait sur la revitalisation du village. L'ensemble des citoyens seraient invités à y participer, reste à définir le mode de consultation. C'est une invitation pour 2014. À suivre.

Je profite de cette tribune également pour souhaiter à toute la population de Joyeuses fêtes, de prendre le temps de se retrouver en famille, de partager de beaux moments et surtout de profiter de notre environnement exceptionnel en allant pratiquer nos activités d'hiver préférées. Au plaisir de vous croiser sur les différents parcours de ski de fond, de raquettes ou tout simplement à l'épicerie ou autre lieu public.

Parise Cormier, maire

## Statistiques sur l'émission des permis

TYPES DE PERMIS	2013	2012	2011	2010
	* DONNÉES EN DATE DU 15-11-2013			
Constructions neuves résidentielles	37	39	59	57
Agrandissements résidentiels	20	24	32	35
Rénovations résidentielles	129	120	124	117
Patios et galeries	42	41	26	24
Bâtiments complémentaires	52	66	83	64
Piscines	13	8	13	7
Installations septiques	21	12	16	16
Travaux de déblai-remblai	7	9	10	13
Autres (renouvellement de permis, rénovation bâtiment complémentaire, puits, changement d'usage, bâtiment agricole, démolition, enseigne, bassin d'eau, mur de soutènement, lotissement)	102	167	138	140
<b>NOMBRE TOTAL DE PERMIS ÉMIS</b>	<b>423</b>	<b>455</b>	<b>501</b>	<b>473</b>
<b>VALEUR TOTALE DES TRAVAUX</b>	<b>12 910 862\$</b>	<b>13 332 524\$</b>	<b>18 424 609\$</b>	<b>16 572 559\$</b>

## Statistiques sur les infractions

TYPES D'INFRACTIONS	2013	2012	2011	2010
	* DONNÉES EN DATE DU 15-11-2013			
Chiens errants, abolements	6	7	17	6
Contravention aux règlements d'urbanisme (travaux sans permis, enseignes non autorisées, abri d'hiver non démonté, gazon non coupé, etc.)	63	76	43	18
Nuisances : bruit, débris, etc.	3	9	12	1
<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>92</b>	<b>72</b>	<b>25</b>

## Nouveaux tarifs de permis

La municipalité a procédé à un ajustement des tarifs de permis et certificats au cours de l'été 2013, voici un résumé ci-dessous.

### Tarif pour l'obtention d'un permis de construction

	TYPE D'INTERVENTION	TARIF
BÂTIMENT PRINCIPAL	Nouvelle construction ou implantation	250 \$
	Demande de modification à un permis de nouvelle construction déjà émis	50 \$
	Rénovation, transformation ou travaux majeurs autre qu'un agrandissement	25 \$ pour tous travaux de 24 999 \$ ou moins. 50 \$ pour tous travaux de plus de 25 000 \$.
	Agrandissement	50 \$ pour tous travaux de moins de 49 999\$ 100 \$ pour tous travaux de plus de 50 000 \$.
	Demande de modification à un permis d'agrandissement déjà émis	25 \$
Bâtiment ou construction complémentaire	Nouvelle construction	25 \$ pour tout bâtiment de moins de 62 mètres carrés. 50 \$ pour tout bâtiment de plus de 63 mètres carrés.
	Demande de modification à un permis de nouvelle construction déjà émis	15 \$
	Rénovation, transformation ou autres travaux majeurs autre qu'un agrandissement	25 \$
	Agrandissement	25 \$
	Piscine	50 \$
Alimentation en eau et système d'épuration	Clôture, mur de soutènement, ou toute autre construction complémentaire non spécifiée ci-dessus	25 \$
	Installation septique	50 \$
	Puits	25 \$

## Nouveaux tarifs de permis (suite)

### Tarif pour l'obtention d'un certificat d'autorisation

TYPE D'INTERVENTION	TARIF
Usage ou construction temporaire	15 \$
Travaux sur la rive ou le littoral	50 \$
Exploitation d'une carrière ou sablière	100 \$
Travaux de déblai ou de remblai	50 \$
Changement ou modification d'un usage résidentiel	25 \$
Changement ou modification d'un usage commercial, industriel ou autre que résidentiel	50 \$
Démolition d'un bâtiment	0 \$
Déplacement d'un bâtiment principal	25 \$
Déplacement d'un bâtiment complémentaire	25 \$
Installation, modification ou remplacement d'une enseigne	25 \$
Plan de conservation des aires naturelles protégée et des aires de déboisement dans les zones RA/A-14 et RA/B-6	25 \$
Abattage d'arbre ou coupe forestière sur un terrain de moins de 2,9 hectares	0 \$
Abattage d'arbre ou coupe forestière sur un terrain de plus de 3 hectares, sur un site ayant une pente de plus de 40 % ou dans une érablière	50 \$
Nouveau projet agricole d'implantation d'unité animale	25 \$
Augmentation du nombre d'unités animales d'une installation d'élevage	25 \$

### Autres tarifs

TYPE D'INTERVENTION	TARIF
Certificat d'occupation	25 \$
Demande de modification aux règlements d'urbanisme	300 \$
Demande d'analyse préliminaire par le comité consultatif d'urbanisme d'un permis soumis au PIIA (ne comprends aucune analyse en vertu des règlements de zonage, construction, lotissement et autres)	50 \$

## Comité consultatif d'urbanisme

En 2013, votre comité consultatif d'urbanisme a analysé et fait des recommandations au conseil municipal sur plus de 88 demandes de permis soumises à l'application du règle-

ment sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale), 18 demandes de dérogations mineures et 3 demandes d'autorisation auprès de la CPTAQ. L'avis du

CCU a également été requis pour plusieurs autres dossiers divers reliés à l'urbanisme, tels que pour des projets de développement résidentiel.

*En 2013, votre comité consultatif d'urbanisme a analysé et fait des recommandations au conseil municipal sur plus de 88 demandes de permis*

## Vous aimerez devenir membre du CCU ?

Le comité consultatif d'urbanisme ou CCU, soumet des recommandations au conseil municipal sur les demandes de dérogation mineure, les demandes de permis soumises à l'application du règlement sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) ainsi que tout autre dossier relatif à l'urbanisme. À cet effet, il tient une

à deux réunions mensuelles, soit en soirée, le mardi.

Si vous désirez devenir membre du CCU, veuillez nous transmettre une lettre de motivation démontrant votre intérêt, vos connaissances, aptitudes et formations ou expériences de travail pour lesquelles vous croyez que vous seriez un bon candidat.

Veuillez faire parvenir le tout à l'attention de madame Chantale Richard, directrice de l'urbanisme, par la poste ou par courriel : urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca. Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec madame Richard au 418-826-2253 poste 115.

*Le développement de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges vous intéresse ? Devenez membre du Comité consultatif d'urbanisme.*

## Saviez-vous que...

- ◊ Les systèmes de climatisation tels que les thermopompes et les filtres de piscine peuvent être installés en cour latérale ou arrière et doivent être situés à une distance d'au moins 3 mètres des limites de votre lot. De plus, si le système est à moins de 10 mètres de la limite de votre lot, un muret acoustique est exigé.
- ◊ Les réservoirs d'huile à chauffage, les réservoirs et les bonbonnes à gaz sont autorisés en cour arrière seulement.
- ◊ Les maisons motorisées, les roulettes, les tentes-roulettes et autre équipement de même type peuvent être entreposés dans une cour latérale ou arrière sur un terrain ayant un bâtiment principal à la condition que le propriétaire de la maison motorisée, de la roulotte ou tente-roulotte soit également propriétaire du terrain et qu'il ne soit en aucun temps utilisé aux fins d'y loger des personnes sur une base permanente ou temporaire. L'entreposage d'un tel équipement sur un terrain vacant est interdit.
- ◊ La transformation d'une remorque ou d'un wagon (incluant les conteneurs maritimes), ainsi que la transformation d'un véhicule motorisé (camion, bateau, autobus, avion) en bâtiment est strictement prohibée.
- ◊ Une demande de permis doit être déposée si l'on désire garder ou faire l'élevage d'animaux (lapins, poules, moutons, chèvres, chevaux, etc.) sur sa propriété.

## Afficher votre adresse



*« Si les services d'urgence doivent intervenir rapidement à votre propriété ou celle d'un voisin il est primordial que votre adresse soit affichée. »*

*« Samedi dernier, en fin de soirée, mon conjoint a eu un malaise cardiaque. J'ai dû contacter le service d'urgence 911 pour obtenir rapidement l'aide des ambulanciers. Ces derniers ont eu beaucoup de difficulté à repérer ma résidence puisque nous n'avons aucun affichage de notre numéro civique. Je vous épargne les détails sur mes émotions à ce moment! Tout va mieux maintenant, mon mari a eu son congé de l'hôpital dans les jours suivants. Mais permettez-moi de vous dire que dès le lendemain de l'incident j'ai fait un arrêt à la quincaillerie pour acheter tout ce qu'il faut pour bien mettre en évidence notre numéro civique! »*

Cette petite histoire est fictive, mais elle pourrait bien être la vôtre ou celle de votre voisin. Si les services d'urgence doivent intervenir rapidement à votre propriété ou celle d'un voisin il est primordial que

votre adresse soit affichée.

Le règlement concernant la création et les interventions du service de sécurité incendie ainsi que la prévention des incendies prescrit les normes suivantes :

- ◊ Pour les bâtiments ne donnant pas sur une voie de circulation, le numéro civique doit être affiché clairement pour être visible par les intervenants d'urgence.
- ◊ Lorsque les propriétaires des bâtiments ont des abris temporaires pour l'hiver ou autres structures, les numéros civiques ne doivent en aucun cas être cachés. Si ces abris ou structures cachent les numéros, ceux-ci doivent être immédiatement affichés sur les abris temporaires ou structures.
- ◊ Pour tous les bâtiments situés à plus de 60 mètres de la voie de circulation sur le bord de laquelle ils sont situés, le propriétaire doit afficher le numéro à l'entrée du chemin ou de l'allée menant à la maison ou au bâtiment, conformément aux dispositions du paragraphe précédent.



Chères concitoyennes, chers concitoyens, Profitons de cette période de réjouissances que sont les fêtes de Noël et du Nouvel An pour multiplier les rapprochements en famille et entre amis afin de nourrir l'affection qu'on leur porte.

Je vous souhaite pour la nouvelle année, la réalisation d'au moins un vœu qui vous tient à cœur.

## Joyeuses fêtes !

Jonathan Tremblay, député NPD  
Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord



La famille au coeur de la *nature*

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

## Rapport sur la situation financière 2014

### Allocution de la mairesse présentée lors de l'assemblée du 2 décembre 2013.

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, nous vous brossons un bref tableau de la situation financière de la municipalité.

Ce rapport tient compte des états financiers au 31 décembre 2012, du rapport du vérificateur, des indications préliminaires sur l'année financière en cours, de la rémunération des élus en 2013 et

des orientations générales du budget 2014. De plus, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, est déposée et jointe en annexe.

Nous en profitons également pour faire la reddition de comptes. À cet effet, un document présentant dix-sept (17) indicateurs de gestion, basé sur l'exercice financier 2012, est déposé.

#### 1. États financiers de la municipalité au 31 décembre 2012 et rapport du vérificateur

##### 1.1 L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

L'état des revenus et dépenses pour l'exercice terminé au 31 décembre 2012 présente des revenus de 6 185 084 \$ et des dépenses de fonctionnement de

5 733 525 \$. Les autres activités financières se sont élevées à 341 986 \$. La municipalité a affecté à partir de son surplus cumulé et de ses fonds réservés, un montant de 16 992 \$. Le déficit d'exercice a été de 109 573 \$ et le

surplus cumulé au 31 décembre 2012 est de 652 342 \$.

##### 1.2 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport du vérificateur a été signé le 25 juin 2013 par Richard Bédard, CPA inc. Ce

rapport est standard et il ne comporte aucune réserve ni aucune restriction concernant notre administration et notre situation financière. Vous pourrez consulter ce rapport en en faisant la demande au secrétaire-trésorier.

#### 2. Indications préliminaires sur l'année financière en cours

Les états financiers les plus récents que nous possédons sont arrêtés au 31 octobre 2013.

(Voir tableau 1, p. 12)

#### 3. Rémunération et allocation des élus

En vertu du règlement # 06-493 de la municipalité, les membres du conseil municipal reçoivent, en 2013, les rémunérations et allocations suivantes:

**Le maire :**

Rémunération : 23 931.60\$  
Allocation : 11 965.80\$

**Chaque conseiller :**

Rémunération : 7 977.12\$  
Allocation : 3 988.56\$

De plus, le maire et les conseillers qui siègent au comité consultatif d'urbanisme reçoivent chacun, pour leur participation aux réunions du comité, une rémunération additionnelle de 50 \$ par présence.

#### 4. Contrats supérieurs à 25 000 \$

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, le montant total des contrats que la municipalité a accordés, dont la dépense est supérieure à 25 000 \$, s'élève à 2 356 566\$ dont le détail est disponible sur demande

(Voir tableau Annexe 1 p. 14)

# Points d'information de la municipalité

## Rapport sur la situation financière 2014 (suite)

Tableau 1: Indications préliminaires sur l'année financière en cours

	31 OCTOBRE 2013	PRÉVISION 31 DÉCEMBRE 2013
<b>Revenus de fonctionnement</b>		
Taxes	4 534 186 \$	4 544 640 \$
Compensations tenant lieu de taxes	11 412 \$	13 360 \$
Revenus de transferts	181 168 \$	330 350 \$
Services rendus	136 087 \$	109 100 \$
Autres revenus	255 798 \$	673 000 \$
<b>LE GRAND TOTAL DES REVENUS S'ÉLÈVE DONC À</b>	<b>5 118 651 \$</b>	<b>5 670 450 \$</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Administration générale	902 084 \$	1 020 810 \$
Sécurité publique	643 043 \$	707 570 \$
Transport	879 370 \$	1 188 120 \$
Hygiène du milieu	660 767 \$	721 690 \$
Santé et bien-être	3 680 \$	5 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	290 978 \$	413 000 \$
Loisirs et culture	327 162 \$	421 530 \$
Frais de financement	268 231 \$	403 590 \$
<b>LE TOTAL DES DÉPENSES S'ÉLÈVE À</b>	<b>3 975 315 \$</b>	<b>4 881 310 \$</b>
<b>Autres activités financières et affectations</b>		
Remboursement en capital	741 915 \$	909 110 \$
Transfert à l'état des activités d'investissement		20 000 \$
Surplus cumulé affecté au fonds réservés	12 680 \$	234 500 \$
Montant affecté au fonds réservés	123 333 \$	94 530 \$

## Rapport sur la situation financière 2014 (suite)

### 5. Indicateurs de gestion municipaux

Depuis 2006, la municipalité a la responsabilité de rendre compte auprès de sa population des résultats des indicateurs de performance qu'elle mesure. Les indicateurs constituent un mode d'évaluation des services pour les contribuables qui visent à aider les

élus et les gestionnaires municipaux dans la prise de décision. Au nombre de 17, les indicateurs obligatoires touchent les cinq (5) grandes fonctions suivantes:

- Sécurité publique;
- Transport routier;

- Hygiène du milieu;
- Aménagement et urbanisme;
- Ressources humaines.

Les indicateurs de performance sont établis à partir des résultats apparaissant au

rapport financier de l'exercice indiqué. À partir des données établies sur trois ans, il est possible de dégager une tendance à partir des 27 indicateurs de performance retenus dont les résultats sont disponibles sur demande (Voir annexe 2, p.15)

### 6. Orientations générales du budget 2014

Avec l'arrivée d'une majorité de nouveaux élus, les discussions entourant la préparation des prévisions budgétaires viennent tout juste de débuter. A ce stade-ci tout est sur la table et les orientations que je vous présente sont d'ordres généraux.

En 2014, le conseil municipal aura à composer avec la perte des redevances provenant de la SOCOM. En 2013 le montant qui devait être retiré de ce partenariat était de 476 000 \$. Une fois déduit le remboursement en intérêt et capital de l'emprunt qui a été contracté pour payer la réhabilitation de la centrale hydroélectrique et du barrage, c'est un montant net de 216 510 \$ dont la municipalité aurait pu bénéficier. Cependant, en raison d'un investissement évalué entre 10 M\$ et 15 M\$, qui devra être réalisé à la centrale, pour des travaux en génie civil, la municipalité a décidé de se retirer

de ce partenariat. Le rachat des parts de la municipalité a permis de retirer un montant de 3,3 M\$. Une partie de ce montant servira à rembourser le solde de l'emprunt qui a été contracté, soit près de 1,3 M\$. Avec les 2 M\$ restants, des choix devront être faits. Servira-t-il à réduire les taxes jusqu'à l'épuisement du montant? Ou sera-t-il utilisé pour réduire l'endettement de la municipalité? Des décisions devront être prises. Mais dans tous les cas, le montant des redevances dont la municipalité bénéficiait pour atténuer le montant des taxes, devra être comblé autrement.

Par rapport aux tarifs qui sont imposés pour la cueillette des ordures et l'entretien du réseau d'égout, des ajustements devront également être apportés. La ville de Québec nous a informé que le coût d'enfouissement des ordures ménagères passera de 89 \$ la tonne à 113 \$ la tonne soit

une augmentation de près de 27 %. De même, la quote-part que la municipalité aura à verser à la ville de Beaupré pour l'opération de l'usine d'épuration des eaux usées, fera un bond de 129 140 \$ à 184 720 \$. Dans les deux cas, ces coûts supplémentaires se reflèteront directement sur les tarifs imposés par la municipalité pour ces services. Nous ne ferons qu'appliquer la notion d'utilisateur-paileur.

d'urbanisme. Cet exercice sera accompli en même temps que la concordance de la réglementation qui doit être faite par rapport au schéma d'aménagement de La Côte-de-Beaupré. Pour se faire un mandat sera confié à une firme d'urbanisme. La municipalité est actuellement en soumission et le contrat devrait être donné au début de l'année 2014 afin que la nouvelle réglementation entre vigueur avant la fin de l'année.

Afin d'accélérer le traitement des dossiers au service d'urbanisme la municipalité envisage l'engagement d'une secrétaire à temps partiel pour décharger la directrice de l'urbanisme et l'inspecteur des bâtiments de toute la partie cléricale de leur travail.

De plus au cours de l'année 2014, la municipalité en profitera pour procéder à une révision de sa réglementation

L'année 2014, constitue la dernière année de l'entente qui lie la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges à Hydro-Québec concernant l'opération du site récréo-touristique Les Sept-Chutes. Des discussions amorcées depuis plus d'un an sur différents aspects de l'entente ne sont toujours pas réglée. Au cours des trois dernières années, la municipalité a dépensé au total 405 000 \$ dans les frais d'opération du site. Avant de s'engager de

# Points d'information de la municipalité

## Rapport sur la situation financière 2014 (suite)

### 6. Orientations générales du budget 2014 (suite)

nouveau, la municipalité aura une réflexion à faire.

Dans le cadre du programme triennal d'immobilisation, des mandats ont été confiés pour la réalisation de plans et de vis de différents projets. Ces projets sont :

- ◊ l'installation de trois (3) débitmètres pour segmenter le réseau d'aqueduc afin d'être en mesure d'identifier plus rapidement les secteurs

où il y a des fuites, lorsqu'elles surviennent;

- ◊ la réfection complète de la voirie de la rue de la Savane, incluant des travaux de drainage;

- ◊ le remplacement des infrastructures d'aqueduc et la réfection de voirie incluant l'égout pluvial et l'installation de bordures sur la rue Giguère. Les travaux prévoient également le remplacement des conduites souterraines de Bell Canada pour ses installations, qui seront

défrayer par cette entreprise;

- ◊ le remplacement des infrastructures d'aqueduc et la réfection complète de voirie des rues de la Traverse et de l'Étang;

- ◊ le remplacement de l'égout collecteur qui passe à l'intérieur du pont Bélanger, à la limite de Saint-Ferréol-les-Neiges et Beaupré. Le ministère des Transports a inscrit à sa programmation 2013-2014, la réfection de ce pont;

- ◊ l'aménagement du parc du Faubourg Olympique.

L'ensemble de ces projets représentent des investissements de quelques millions de dollars. Dans l'optique où la municipalité a à cœur de gérer son niveau d'endettement pour le maintenir à un niveau comparable à ce qui se retrouve ailleurs, des choix devront être fait.

*Parise Cormier, mairesse*

2 décembre 2014

### Annexe 1: Contrats accordés par la municipalité (supérieurs à 25 000 \$)

9114-3362 Québec inc.	162 063,96 \$
Groupe Altima inc.	65 630,00 \$
Batirente	51 029,74 \$
Déneigement Daniel Lachance	1 151 843,11 \$
Entreprise Godin	39 173,80 \$
Genivar Groupe Conseil	45 510,37 \$
Jolicoeur-Lacasse	41 191,91 \$
MRC Côte de Beaupré	308 969,13 \$
PG Solutions inc.	25 592,21 \$
Régie inter-municipale	49 843,00 \$
SSQGroupe Financier	25 064,90 \$
Ville de Québec	225 527,64 \$
Ville de Beaupré	165 126,50 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 356 566,27 \$</b>

## Rapport sur la situation financière 2014 (suite)

### Annexe 2: Sommaire des indicateurs de gestion de base 2012

		2012	2011	2010
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
<b>Sécurité incendie</b>				
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	1	0,0425 \$	0,0436 \$	\$
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	2	0,0482 \$	0,0496 \$	\$
<b>TRANSPORT ROUTIER</b>				
<b>Voirie municipale</b>				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3	5 497 \$	3 870 \$	4 586 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	4	7 851 \$	6 225 \$	8 764 \$
<b>Enlèvement de la neige</b>				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5	4 758 \$	4 408 \$	3 747 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	6	4 758 \$	4 408 \$	3 747 \$
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
<b>Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution</b>				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7	5,5944	0,0000	8,5714
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	8	5 095 \$	5 210 \$	5 552 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	9	10 800 \$	10 915 \$	5 552 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	10	0,01 \$	0,05 \$	0,01 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	11	0,01 \$	0,05 \$	0,01 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	12	0,43 \$	0,45 \$	0,45 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	13	0,90 \$	0,95 \$	0,45 \$
<b>Traitement des eaux usées</b>				
Coût de traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	14	0,25 \$	0,23 \$	0,27 \$
Coût de traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	15	0,25 \$	0,23 \$	0,27 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	16	604 \$	261 \$	879 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	17	6 309 \$	6 038 \$	879 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	18	0,03 \$	0,01 \$	0,05 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	19	0,34 \$	0,25 \$	0,05 \$
<b>Déchets domestiques et assimilés</b>				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	20	120,23 \$	113,92 \$	
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	21	120,23 \$	113,92 \$	
<b>Collecte sélective de matières recyclables</b>				
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	22	0,128 t	0,117 t	
Taux annuel de diversion	23	27,36 %	17,91 %	
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE</b>				
Croissance des valeurs résidentielles imposables	24	4,84 %	45,36 %	4,00 %
<b>RESSOURVES HUMAINES</b>				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	25	2,19 %	2,36 %	2,19 %
Effort de formation par employé	26	25,00 h	25,39 h	17,11 h
Taux de départs potentiels à la retraite	27	10,00 %	11,11 %	11,11 %

# Comité permanent de la famille



Le Sommet

## Famille et aînés en action !



« Nous savons que la société québécoise vit des changements démographiques importants. Le rythme accéléré du vieillissement de la population nous incite à changer nos façons de faire pour améliorer et accroître le soutien apporté aux aînés d'aujourd'hui et de demain. »

- Pierre Lortie, président sortant du Comité permanent de la famille

Par **Pierre Lortie\***, président sortant du Comité permanent de la famille

### QUESTIONNAIRE SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE SUR LES AÎNÉS

Un merci tout spécial à celles et ceux qui ont complété le questionnaire. Près de 150 personnes ont répondu à l'invitation.

Nous procédons actuellement à la compilation et vous serez informés des résultats dans un prochain numéro.

### DEUXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

Le thème principal de cette conférence portait sur **Vivre et vieillir ensemble** dans sa communauté. Cette conférence qui se tenait du 9 au 11 septembre dernier, regroupait plus de 400 délégués de tous les continents et plus de 200 conférenciers. Un bel équilibre entre les connaissances scientifiques et les expériences de terrain. Ce fut pour Germain Tremblay et moi-même une belle occasion de rencontrer et d'échanger avec des gens qui s'intéressent de près aux enjeux et aux solutions à mettre de l'avant pour faire face au défi du vieillissement de la population.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, le vieillissement de la population est un phénomène mondial qui est à la fois inévitable et prévisible. Il induira des transformations complexes de la société à plusieurs niveaux en créant à la fois des problèmes et des opportunités. D'un côté, les personnes âgées apportent déjà une contribution importante à la société soit en tant que membres de la population active formelle, soit par leurs activités informelles et de volontariat ou par leur rôle au sein de la famille. Nous pouvons renforcer cette contribution en les aidant à rester en bonne santé et à surmonter les nombreux obstacles qui les empêchent de continuer à participer à la vie sociale.

aux aînés d'aujourd'hui et de demain.

Le portrait sociodémographique du Québec change et cet état de fait apporte son lot de défis. En effet, selon l'Étude sur le vieillissement : réalités sociales, économiques et de santé de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population québécoise a plus que doublé entre 1971 et 2011, multipliant leur nombre par trois. D'ici 2051, leur proportion devrait passer de 16 à 28%. Parmi les aînés, ce sont les groupes les plus âgés qui connaîtront la croissance la plus marquée par rapport à 2011.

D'un autre côté, vers la fin de leur vie, beaucoup de personnes âgées connaîtront des problèmes de santé et des difficultés entravant leur capacité à demeurer indépendantes. Nous devons nous préoccuper aussi de ces problèmes et le faire d'une manière qui soit à la fois durable et d'un coût abordable pour les familles et la société.

Nous savons que la société québécoise vit des changements démographiques importants. Le rythme accéléré du vieillissement de la population nous incite à changer nos façons de faire pour améliorer et accroître le soutien apporté

La majorité des aînés québécois sont en santé. Ils souhaitent vieillir à domicile et continuer de participer activement dans leur communauté. **Vieillir et vivre ensemble** est la première politique gouvernementale sur le vieillissement. Cette politique place les personnes aînées au cœur des préoccupations gouvernementales et vise l'amélioration de leur qualité de vie pour permettre leur pleine contribution au développement de la société québécoise.

Le Québec est un chef de file dans le développement des municipalités amies des aînés et se fait un devoir d'être à l'avant-garde en la matière.



## Famille et aînés en action ! (suite)

Son programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés, a déjà engagé plus de la moitié de ses municipalités dans cette voie d'avenir.

Vieillir et vivre ensemble dans sa communauté au Québec, c'est :

- ◊ Participer dans sa communauté.
- ◊ Vivre en santé dans sa communauté.
- ◊ C'est créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté.
- ◊ Voici quelques idées émises

lors de cette conférence mondiale :

- ◆ Le vieillissement de la population est indissociablement lié au développement socio-économique pour prévenir ou retarder l'apparition de maladies chroniques.
- ◆ Minimiser les conséquences des maladies chroniques par une détection précoce et des soins de qualité.
- ◆ Si le vieillissement représente un défi pour la société, il peut aussi ouvrir de nombreuses perspectives.
- ◆ Promouvoir une bonne santé et des comportements sains à tout âge pour préve-

nir ou retarder l'apparition de maladies chroniques.

- ◆ Créer des environnements physiques et sociaux favorisant la santé et la participation des personnes âgées.

*\* Merci à tous les lecteurs et lectrices qui ont à cœur les aspirations des familles et des aînés. Cette rubrique est ma dernière à titre de Président du comité permanent de la Famille.*

Les membres du Comité permanent de la famille vous souhaitent un

**JOYEUX NOËL**  
et une  
**BONNE ANNÉE !**



## Dernière heure

Au moment d'aller sous presse, monsieur Pierre Lortie nous faisait part de sa démission à titre de président et membre du comité. Nous profitons de l'occasion donnée ici de souligner son travail depuis 6 ans et nous le remercions ainsi que les personnes dont les noms suivent : madame Ghislaine Lamy-Lortie, monsieur Germain Tremblay, Jacques Gourmelen, Consultant en informatique et représentant des parents, Maryse Nérion, Coordonnatrice, Maison des Jeunes et représentante des jeunes, Martin Pouliot, Directeur des Loisirs et secrétaire du comité permanent de la famille, Marcelle Rioux, représentante des aînés, Daniel Rochon, Directeur général Station Mont Ste-Anne, Mathieu Pulfer, Agent Sûreté du Québec, Émilie Sirois, CSSS Québec-Nord et Marc-André Roussel, CSSS Québec-Nord.

En début d'implication de ce dossier, je profiterai des deux prochains mois pour procéder à un bilan de ce qui a été fait mais surtout ce qui reste à faire auprès des familles et des aînés. Je réviserai la structure et le mandat du comité et proposerai le tout aux membres du Conseil municipal dans une rencontre au début de l'année 2014.

*Louise Thouin, conseillère municipale  
Et représentante au comité permanent Familles et aînés*





## Plan de développement durable

La MRC a adopté le Plan de développement durable et fait suivre chacune des quatre étapes qui le compose :

- ◊ Plan de mobilisation,
- ◊ Diagnostic stratégique du territoire,

◊ Planification stratégique de développement durable,

◊ Projet de schéma d'aménagement et de développement durable.

La MRC désire renouveler pour 3 ans l'entente avec le

ministère de la Culture et des Communications concernant la création du fonds d'aide à la restauration du patrimoine bâti. Des discussions ont été entreprises et le règlement créant le fonds a été modifié.

## Mini-centrale Hydro-Canyon

Le projet de construction de la mini-centrale HydroCanyon prévoyait un partage des revenus nets de 35 % pour la MRC et de 65 % pour la municipalité de St-

Joachim et ce jusqu'à concurrence de 320 000 \$ par année pour St-Joachim. Avec le retrait des projets de construction de la mini-centrale par le gouvernement du Qué-

bec, la MRC a convenu que la participation aux revenus serait conservée dans les mêmes proportions dans le cadre d'un éventuel projet de remplacement de la mini-centrale.

## Collecte sélective

*L'entreprise VIA inc. a demandé à la MRC une contribution de 15 \$ la tonne métrique pour le traitement des matières recyclables en provenance du territoire*

Sani-Terre Environnement a obtenu le contrat de la collecte sélective, du transport et du traitement des matières résiduelles pour l'ensemble des logements, institutions, commerces et industries du territoire de la MRC suite à un appel d'offres.

La part traitement a été donnée en sous-traitance à la société MA inc., un organisme sans but lucratif qui devait le faire à coût nul. Avec la fermeture en 2013 de la principale compagnie qui récupérait le verre, la société MA inc. a de la difficulté à trouver des dé-

bouchés pour cette matière. Afin de pouvoir poursuivre ses opérations, elle a demandé une contribution de 15 \$ la tonne métrique pour le traitement des matières recyclables en provenance du territoire de la MRC.

La MRC a accepté de verser la contribution aux conditions suivantes :

◊ L'engagement est pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014,

◊ Que la contribution soit compensable dans le cadre du régime de compensation de Recyc-Québec pouvant aller jusqu'à 93 %,

◊ Que Sani-Terre continue à faire traiter ses matières recyclables provenant du territoire de la MRC auprès de la société VIA inc.,

◊ Que la MRC de la Nouvelle Beauce, la ville de Lévis et les autres municipalités clientes contribuent pour un montant de 15 \$ la tonne.



# Échos de la MRC



## CHRONIQUE « MATIÈRES RÉSIDUELLES » – Brigade verte

Par **Cathy Dubé**, Conseillère en gestion des matières résiduelles, MRC de La Côte-de-Beaupré

**N**otre agent de sensibilisation a parcouru le territoire durant l'été 2013 à la rencontre des citoyens afin de mieux connaître et comprendre leurs habitudes, attentes et besoins au regard de leur gestion des matières résiduelles domestiques ou commerciales.

Des données très instructives ont été collectées, notamment à travers deux sondages : l'un adressé aux citoyens et l'autre aux Institutions-Commerce-Industries (ICI).

Nous avons appris par exemple que la moitié des répondants jettent leurs déchets verts aux ordures plutôt qu'à l'écocentre, cependant, près de 80 % d'entre eux pratiquent l'herbicyclage. En ce qui concerne le compostage, la moitié des répondants se disent prêts à le pratiquer (toutes formes confondues).

Cela nous a permis de recueillir et de compiler les commentaires des citoyens au sujet de l'appréciation des divers services offerts par les municipalités et la MRC. Parallèlement à la collecte de

données, les citoyens rencontrés furent sensibilisés à l'égard de l'importance de la qualité des matières triées à la source. Ils ont été renseignés sur l'utilité des codes de plastique, les services offerts par les écocentres, les différentes méthodes de compostage et les objectifs du gouvernement pour réduire la quantité de matières résiduelles à traiter. Ils y ont appris les principes du recyclage, du compostage, ainsi que des informations sur les ordures ménagères, l'usage des écocentres et des ressourceries.

D'autre part, notre agent a contrôlé un certain nombre de bacs et de conteneurs et a retrouvé à plusieurs reprises des « contaminants » tels que bonbonnes de propane, laine minérale, miroirs, appareils électroniques, barbecue, peinture, etc. Les propriétaires et/ou les locataires en furent systématiquement informés.

Les ICI et les terrains de camping, ont aussi été visités. Ce qui a permis d'identifier et d'informer les quelques entreprises s'étant départies de leur conteneur bleu et ne participant plus aux collectes de recyclage alors que cela est obligatoire, selon la réglementation en vigueur. En parcourant le territoire au plus proche des citoyens, la Brigade verte est une façon privilégiée et conviviale d'entrer en contact direct avec les



© MRC Côte-de-Beaupré

citoyens, de s'informer sur leurs pratiques, de les sensibiliser et de prendre en compte leurs avis sur les services offerts. Elle constitue une ressource intéressante pour prioriser les actions de la MRC et des municipalités et ainsi tendre en permanence vers une offre de service de meilleure qualité.

### Saviez-vous que...

Près de 325 chartes aimantées des matières recyclables ont été remises aux citoyens de la Côte-de-Beaupré. Plus de 150 enfants de la région ont participé à l'activité de sensibilisation sur les matières résiduelles « Sauvons nos villes ».

### Des questions ?

N'hésitez pas à contacter Cathy Dubé :

418 824-3444 ou  
[cathydube@mrcotedebeaupre.qc.ca](mailto:cathydube@mrcotedebeaupre.qc.ca)

ou visitez notre site internet au  
[www.mrcotedebeaupre.com](http://www.mrcotedebeaupre.com).



## HIVER 2013

### Mot du directeur des loisirs

**B**onjour chers citoyens,

Voici la programmation loisirs pour les sessions d'hiver 2014. Vous y trouverez l'ensemble des activités offertes par le Service des loisirs de la municipalité ainsi que par nos différents organismes partenaires.

Au fil des années, la diversité et le nombre d'activités offertes

aux différentes clientèles ont augmenté de façon très importante. Ceci est lié directement aux demandes reçues provenant de la population et aux différentes ressources disponibles à donner de leur temps pour l'organisation et la réalisation de ces activités.

À l'hiver 2013, plus de 200 personnes se sont inscrites aux différentes activités offertes

par le Service des loisirs et ses organismes partenaires. Au cours des prochaines années, nous travaillerons à améliorer les infrastructures et équipements actuels afin d'offrir à notre clientèle une meilleure qualité d'expérience et une plus grande diversité de notre offre actuelle.

Vous avez des idées, des com-

mentaires, n'hésitez pas à venir me rencontrer afin que l'on puisse en discuter.

Loirement vôtre,

Martin Pouliot,  
directeur des loisirs

418-826-2253, poste 113  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

### Renseignements généraux

#### 1. NON-RÉSIDENTS :

Les résidants des autres municipalités seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût.

#### 2. RÉDUCTION :

Une réduction sera accordée au prorata du nombre de cours si l'activité est commencée au moment de l'inscription. Une réduction maximale de 20 % sera accordée.

#### 3. DEMANDE DE REMBOURSEMENT:

Les seules causes de remboursement d'une inscription sont la maladie, le déménagement à l'extérieur de la municipalité (une preuve justificative sera alors exigée), l'annulation de l'activité par le service des loisirs ou en cas d'un manque d'inscriptions. Lors d'une demande en cours d'activité, le remboursement sera calculé au prorata.

#### 4. COURS REPORTÉS:

Si un ou des cours doivent être reportés, vous en serez avisé par le responsable du cours.

#### 5. INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Pour participer à un cours, vous devez *obligatoirement* vous inscrire au préalable.

#### 6. CHÈQUES SANS PROMPTION :

Une pénalité de 20 \$ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent.

#### 7. CONFIRMATION :

Nous communiquerons avec vous seulement s'il y a annulation de cours ou changements apportés. *Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.*

#### 8. RETOUR DE L'ENFANT :

À la fin de chaque activité de votre enfant, vous avez l'obligation de venir le chercher *à l'heure précise* car le responsable n'est plus tenu d'en assumer la responsabilité.

#### 9. PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS :

Puisqu'il y a un maximum de participants dans la majorité des activités, nous prioriserons donc les premières inscriptions reçues.

#### 10. IMPORTANT:

*Un comportement convenable est primordial et nécessaire au bon fonctionnement des activités.* Lorsqu'une personne dérange et empêchera le déroulement naturel de l'activité, un avis lui sera donné. S'il récidive, il sera exclu sans aucun remboursement.

*Nous vous demandons donc votre entière collaboration.*



La famille au cœur de la *nature*

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



## JEUNES

### Multi-sports (ça bouge après l'école)

Tu es sportif(ve) dans l'âme? Tu aimes bouger et jouer avec tes amis? Viens donc pratiquer des jeux et des sports trippants comme tu les adores. Que ce soit le soccer, le hockey, le basket-ball ou les jeux coopératifs (ballon prisonnier, drapeau, kick ball, ballon chinois, etc.), l'animateur en place réalisera des activités originales et variées qui sauront te satisfaire tout en développant tes habiletés motrices. Les activités seront choisies en fonction du matériel disponible.

**Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

**Jours :** Mardi (préscolaire, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année)

**Heure :** 15 h 20 à 16 h 30

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Hiver :** début 28 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 40 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



### Club scientifique

Conçue spécialement pour les amateurs de sciences, cette activité te fera découvrir plein de choses fascinantes : des réactions chimiques étonnantes, la manipulation et la fabrication de polymères, la recherches de fossiles, l'étude de phénomènes météorologiques, et bien plus. De plus, tu pourras vivre l'expérience de véritables scientifiques en manipulant du matériel de laboratoire. Pour chaque projet, les enfants pourront rapporter le résultat à la maison. Surprise et étonnement sont au rendez-vous!

**Clientèle :** 2<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Mardi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 65 \$

**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

### Animobil

L'activité Animobil amène les animaux directement à l'école! Tu auras la chance d'approcher plusieurs types d'animaux et d'en apprendre sur leur particularités et leur milieu de vie, dont Watson le chien, Hubert le perroquet, Édith la rainette, Albert le phalanger volant, Biscuit le lapin et plusieurs autres. L'activité se déroule de façon très sécuritaire et tous les animaux sont régulièrement examinés par des vétérinaires.

**Clientèle :** 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Jeudi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 10 max. 18

**Hiver :** début le 23 janvier 2014

**Durée :** 8 semaines

**Coût :** 65 \$

**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

### Hockey intérieur (8 à 12 ans)

Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. L'enseignement sera axé sur les aspects techniques du hockey intérieur et l'application des règlements. Votre enfant développera son esprit d'équipe lors des parties amicales et il pourra se surpasser et s'épanouir dans la pratique de notre sport national. Possibilité d'un tournoi à la fin de la session. Viens réveiller le Sidney Crosby en toi! **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

**Clientèle :** 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année

**Jour :** Lundi

**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30

**Ratio :** min. 12 max. 24

**Hiver :** début le 20 janvier 2014

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 40 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



## Programmation loisirs

Sommet

### Hockey intérieur (13 à 16 ans)

Ce sport est excellent pour te garder en forme et pour t'aider à améliorer tes techniques au hockey. **Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.**

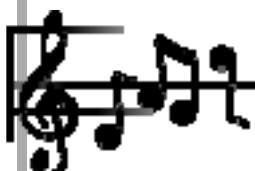
**Clientèle :** 13 à 16 ans  
**Jour :** Jeudi  
**Heure :** 18 h 30 à 20 h  
**Ratio :** min. 10 max. 16  
**Hiver :** début le 23 janvier 2014  
**Durée :** 10 semaines  
**Coût :** 30 \$  
**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

### Ateliers d'art Marie Tardif

**ATELIERS THÉMATIQUES**—Venez dessiner avec Marie selon le thème de la saison (Halloween, Noël, St-Valentin, Pâques), ensemble nous nous amuserons à expérimenter différentes techniques de dessin (crayon, pastels, aquarelle.....). Le matériel est fourni.

**Jour :** Les samedis 8 février et 12 avril  
**Heure :** 9 h à 10 h pour les 4 à 6 ans  
 15 h 30 à 17 h pour les 7 ans et plus  
**Ratio :** min. 8 max. 12  
**Coût :** Atelier de 9 h : 6,50 \$  
 Atelier de 15 h 30 : 8 \$  
**Lieu :** Hôtel de ville

### École de musique Côte-de-Beaupré



L'école de musique Côte-de-Beaupré offre des cours de violon, piano, guitare, chant, saxophone, trompette et autres.

Ceux-ci sont offerts en partie à l'hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges et à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne. N'hésitez pas à vous informer, soit par téléphone au (418) 827-5151 ou par courriel : beaupremus@hotmail.com

### Karaté Yoseikan

Conditionnement physique pour les 4 ans et plus, avec discipline personnelle à l'intérieur d'un art de combat. Les cours se donnent une fois par semaine. Le professeur est monsieur Luc Paquette.



**Clientèle :** 1<sup>ère</sup> année et plus  
**Jour :** Mardi  
**Heure :** 18 h 30 à 19 h 30  
**Ratio :** min. 12 max. 24  
**Hiver :** début le 21 janvier 2014  
**Durée :** 10 semaines  
**Coût :** 50 \$  
**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

### Atelier de dessin pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants. Ce sont eux qui décident des sujets étudiés lors des ateliers.

**Clientèle :** Préscolaire à 6<sup>e</sup> année  
**Jour :** Lundi ou mercredi  
**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30  
**Ratio :** min. 6 max. 12  
**Hiver :** début semaine du 20 janvier 2014  
**Durée :** 10 semaines  
**Coût :** 65 \$ avec une partie du matériel fournie  
**Lieu :** Hôtel de ville

### Atelier de peinture pour enfant

Apprentissage des différentes techniques de dessin. L'apprentissage se fait dans un climat de détente et de jeux tout en respectant la créativité des enfants.

**Clientèle :** 1<sup>ère</sup> à 6<sup>e</sup> année  
**Jour :** Jeudi  
**Heure :** 15 h 15 à 16 h 30  
**Ratio :** min. 6 max. 8  
**Hiver :** début le 23 janvier 2014  
**Durée :** 8 semaines  
**Coût :** 65 \$ avec une partie du matériel fournie  
**Lieu :** Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1



## ADULTES

### Cours de yoga

Le yoga tire son origine de l'Inde où l'on retrouve sa trace depuis la nuit des temps. C'est une philosophie qui aide chaque personne à trouver le centre ou l'équilibre entre son esprit et son corps. À trouver la sérénité à l'intérieur de ces deux éléments qui la composent.

Pour la recherche de cet équilibre entre l'esprit et le corps, des postures physiques et des respirations contrôlées aident la personne à atteindre cet objectif. Le yoga vise également à amener la personne à agir en pleine conscience des choses, avec attention et rigueur. Les cours sont adaptés à chaque personne en tenant compte de ses forces et de ses limites, sans compétition avec soi et les autres. Les cours de la session d'automne seront donnés par Mme Élisabeth Tremblay.

Un tapis de sol et une tenue sportive sont requis.

**Clientèle :** 16 ans et + (Intermédiaire et avancé)

**Jour :** Lundi

**Heure :** 14 h à 15 h ou 15 h 15 à 16 h 15

**Ratio :** min. 6 max. 8

**Hiver :** début le 20 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 80 \$

**Lieu :** Salle polyvalente du garage municipal



### Badminton

Groupe de badminton organisé. Cette activité sportive et sociale s'adresse aux femmes et aux hommes de 16 ans et plus. Volants fournis et raquettes disponibles au besoin. Faites vite, places limitées.

**Clientèle :** 16 ans et plus

**Jour :** Mardi

**Heure :** 19 h 45 à 21 h

**Ratio :** min. 6 max. 12

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 40 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1



### Pickleball

Il s'agit d'un mélange de tennis, de badminton, de racquetball et de ping-pong. Le terrain est de la même taille que celui du badminton. La raquette est de la taille d'une raquette de racquetball mais le fond est solide comme une raquette de ping-pong. La balle est semblable à une balle de hockey sur glace (balle de plastique vide et trouée). Le service se effectue en une motion du bas vers le haut et la balle doit se diriger dans le rectangle opposé du côté receveur.

**Clientèle :** 16 ans et plus

**Jour :** Mardi

**Heure :** 16 h 30 à 18 h

**Ratio :** min. 4 max. 8

**Hiver :** début le 21 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 5 \$ la séance

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1

### Conditionnement physique

Cours de mise en forme, à l'intérieur, combinant divers déplacements et mouvements. Les cours sont constitués comme suit : échauffement, aérobic, étirement musculaire et retour au calme. Les séances sont entraînantes et se réalisent à l'aide de musique rythmée et variée. Matériel requis : espadrilles, bouteille d'eau et serviette. Les séances sont données par madame Caroline Dubord, enseignante en éducation physique.

**Jour :** Lundi

**Heure :** 19 h à 20 h 15

**Hiver :** début le 20 janvier 2014

**Durée :** 12 semaines

**Coût :** 50 \$

**Lieu :** Gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1





## Cours de langue espagnole

Hola! Vous voulez apprendre à parler l'espagnol ? Si vous êtes intéressé à apprendre la langue, soit pour connaître la culture du Mexique, la musique, pour faire un voyage ou juste pour le plaisir, venez vous inscrire. Professeur : Aurelia Morales. Pour information : 418 405-0589 (soir)

DÉBUTANT

Clientèle : 16 ans et plus

Jour : Mardi

Heure : 19 h à 20 h 15

Ratio : min. 8 max. 12

Hiver : début le 21 janvier 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 55 \$

Lieu : Salle polyvalente de l'école Caps-des-Neiges 1

INTRÉMÉDIAIRE

Clientèle : 16 ans et plus

Jour : Mercredi

Heure : 19 h à 20 h 15

Ratio : min. 8 max. 12

Hiver : début le 22 janvier 2014

Durée : 10 semaines

Coût : 55 \$

## Atelier de peinture (à l'huile ou à l'acrylique)

Venez approfondir ou découvrir les différentes techniques de peinture et de dessin tout en vous exprimant par l'art. Enseignement respectant le style et la personnalité de chacun. Pour information : madame Marie Tardif, (418) 826-0548 ou par courriel à tardif.m@videotron.ca

Clientèle : 16 ans et +

Jour : Jeudi, 12 h 45 à 15 h 15

Vendredi, 19 h à 21 h 30

Ratio : min. 8 max. 18

Hiver : début semaine du 20 janvier 2014

Durée : 12 semaines

Coût : 144 \$

Lieu : Hôtel de ville

## Personnes ressources recherchées

Vous aimeriez animer ou développer une activité de loisirs pour les jeunes ou les adultes de notre municipalité. Vous avez des connaissances au niveau culturel, sportif, culinaire ou scientifique que vous aimeriez partager avec un groupe d'individus. Alors contactez-moi, il me fera plaisir de vous rencontrer pour en discuter.

Martin Pouliot : 418 826-2253, poste 113  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

## POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

### Arena Côte-de-Beaupré

Visitez notre site Internet : [www.arenacb.qc.ca](http://www.arenacb.qc.ca)

PATINAGE LIBRE

Dimanche : 14 h 10 à 15 h 30

**Admission :** Gratuite pour tous  
(Dans le cadre de la politique familiale de la MRC de La Côte-de-Beaupré)

N.B. Annulé lors d'activités spéciales

### Aire de glace du Faubourg

L'aire de glace du Lac du Faubourg sera praticable à partir de la mi-décembre et sera entretenue tant et aussi longtemps que dame nature nous le permettra. Il est bien important que les utilisateurs de cet équipement respectent la signalisation placée aux abords du lac. Un panneau placé en évidence vous indique l'épaisseur de la glace. **Un minimum de 7" est nécessaire** à l'ouverture de la patinoire. De plus, nous demandons aux utilisateurs de ne laisser aucun déchet aux abords de la patinoire.



BONNE SAISON À TOUS ET À TOUTES !



La famille au cœur de la *nature*

[WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA](http://WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA)

## Horaire de la patinoire du village

### Patinage libre

Lundi	18 h à 19 h	Lundi	19 h à 20 h
Mardi	18 h à 19 h	Mercredi	19 h à 20 h
Jeudi	18 h à 19 h	Jeudi	19 h à 20 h
Vendredi	18 h à 19 h 30	Vendredi	19 h 30 à 22 h
Samedi	13 h à 14 h 30	Samedi	14 h 30 à 16 h
	18 h à 19 h		19 h à 22 h
Dimanche	13 h à 14 h	Dimanche	14 h 30 à 16 h
	18 h à 19 h		19 h à 22 h

### Hockey organisé pour les adultes

Mardi 19 h à 20 h 30

Information: 418 520-1810

### Période des fêtes :

La patinoire du village sera ouverte à tous les jours durant la période des fêtes, à l'exception des 24 et 31 décembre 2013 en soirée et des 25 décembre 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2014 toute la journée.

### Journées pédagogiques :

La patinoire sera ouverte en après-midi, de 13 h à 16 h, lors des journées pédagogiques.

## Utilisation du gymnase

Le gymnase de l'école Caps-des-Neiges I est accessible à l'ensemble des citoyens. Plusieurs activités organisées par la municipalité s'y déroulent. Par contre, quelques périodes d'utilisation demeurent disponibles soit pour une réservation sporadique ou saisonnière. La plupart des sports sont réalisables à l'intérieur du gymnase.

Les tarifs de location sont établis en fonction du type d'activité et de la durée de celle-ci. Voici la grille de tarification générale qui a été établie:

**Groupe ou individu non-résident :** 27 \$/h

**Groupe ou individu résident :** 20,25 \$/h

**Individu, groupe ou organisme de loisirs ou communautaire, composé majoritairement de personnes âgées de moins de 18 ans ou plus de 65 ans:**  
13,50\$/h

Je demeure disponible à toute suggestion ou information Martin Pouliot : (418) 826-2253, poste 113.

## Accès-Loisirs Côte-de-Beaupré

Vous désirez participer à des activités de loisirs ? Vous êtes en situation de faible revenu\* ? Certaines activités sont gratuites pour vous ! Que ce soit pour une personne seule, une famille ou pour les enfants, présentez-vous à un de nos points de service pour choisir votre activité.

### Inscription hiver 2014:

Jeudi 16 janvier, 11 h à 19 h

**Point de service Beaupré :** Ressources Familiales

Côte-de-Beaupré (3 rue Fatima est)

**Point de service L'Ange-Gardien :** Centre Gérard-Miotti (1 rue des Loisirs)

**Renseignements :** 418 821-8053 poste 01 78

Une initiative du regroupement de partenaires :



En collaboration avec

**Accès-Loisirs Québec**

[www.accesloisirsquebec.org](http://www.accesloisirsquebec.org)

\*Preuves de revenu et de résidence exigées à l'inscription

## Événements

### **Carnaval des Neiges, 16<sup>e</sup> édition**

Rendez-vous annuel qui nous permet « ensemble » de prendre l'air, de s'amuser et de festoyer en famille ou entre amis. La prochaine édition aura lieu du 14 au 23 février 2014. Surveillez notre dépliant promotionnel.

### **Semaine de la relâche scolaire**

Surveillez, à la fin du mois de janvier, la programmation de la semaine de relâche scolaire sera disponible. Elle se déroulera du 3 au 7 mars 2014. Au menu, activités sportives, culturelles et de plein air pour les jeunes de 5 à 12 ans.



## COURS OFFERT À PROXIMITÉ

### Atelier d'éveil à la psychomotricité : petits pas avec papa ou maman (ateliers maryloupe)

**DESCRIPTION :** Petits-pas est une session de cours permettant aux enfants de développer leur psychomotricité avec des jeux de groupe, des activités multi-sports et des parcours moteurs. Les ateliers seront divisés en 4 parties : ateliers de lancer-frapper, ateliers de grimpe, ateliers d'équilibre et d'agilité. Venez-vous amuser et aider votre enfant à réaliser les activités motrices. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

**Clientèle :** Enfants de 2 à 5 ans (parents/enfants)  
**Jour et heure :**

Enfants de 2 à 3 ans : Samedi de 9 h à 10 h (J-06)

Enfants de 4 à 5 ans : Samedi de 10 h à 11 h (J-07)

### Atelier d'éveil à la psychomotricité (suite)

Si nous n'avons pas assez d'inscriptions pour former 2 groupes, il est possible que l'on regroupe les enfants s'il n'y a pas une grande différence d'âge entre les participants inscrits.

**Durée :** 10 semaines

**Début des cours :** Samedi le 25 janvier au samedi le 29 mars 2014

**Lieu :** Gymnase de l'école de la Châtelaine

**Ratio :** min. 6 max 10

**Coût :** 70 \$

**Responsable de l'activité :** Maryse Thibault  
(581 888-7989 / [info@ateliersdemaryloupe.com](mailto:info@ateliersdemaryloupe.com))

## AUTRES SERVICES DE LOISIRS

### Cercle de fermières

Nos rencontres ont lieu le lundi soir au local de l'Âge d'Or à 19 heures.

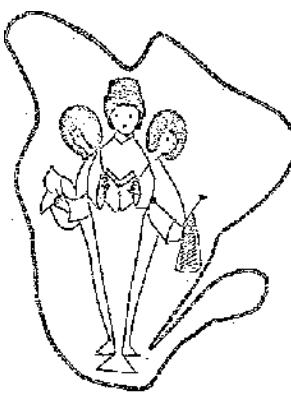
Nous tiendrons comme à l'habitude un atelier de tricot, tant pour les débutantes que pour les personnes plus avancées. Nous nous aidons mutuellement lorsque le besoin se fait sentir. Ces rencontres sont ouvertes à toutes les personnes intéressées, sans regard au sexe et à l'âge.

Nouveauté cette année, nous avons fait l'acquisition des appareils nécessaires pour la couture. Une machine à coudre, une surjeteuse, fer à repasser et planche à repasser. Par contre, ces appareils sont destinés à l'usage exclusif des membres du Cercle de Fermières.

Nous donnerons aux personnes intéressées la formation de base pour l'utilisation des machines à coudre et aussi pour la confection et reprisage de vêtements.

Évidemment nous espérons vous inviter à devenir membre de notre Cercle de Fermières. De nombreux avantages y sont rattachés, tel que profiter de l'expérience des membres actuelles et vous permettre de partager vos expériences et talents avec nous.

Pour toutes autres informations, Louise Shock, présidente, 418-826-3220





## Maison des jeunes La ZONE

La Maison des jeunes est un lieu de rencontre, de prévention et d'interventions pour les jeunes de 11 à 17 ans inclusivement. Cet endroit appartient aux jeunes et la vie à l'intérieur de ses murs est en fonction des goûts et intérêts de ceux qui la fréquentent.

Les jeunes qui participent aux activités de la Maison des jeunes le font sur une base volontaire. Ils doivent être motivés et responsables pour organiser leurs propres activités. La Maison des jeunes est supervisée et animée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre les jeunes et les animateurs.

### Services offerts :

- ⇒ Lieu de rencontre;
- ⇒ Accueil;
- ⇒ Écoute active et relation d'aide;
- ⇒ Traitement de l'information sur des sujets d'intérêts jeunesse;
- ⇒ Prévention sur différentes thématiques jeunesse (toxicomanie, criminalité, sexualité, etc.);
- ⇒ Soutien et accompagnement;
- ⇒ Référence;
- ⇒ Activités et projets;
- ⇒ Création de C.V. et recherche d'emploi.

### Types d'activités :

- ⇒ Prévention et sensibilisation sur des thématiques jeunesse (ateliers, jeux, documentaires, etc.);
- ⇒ Sports et loisirs (sports de groupe, camping, cinéma, etc.);
- ⇒ Projets socio-culturels (réalisation de films, cours de guitare, etc.);
- ⇒ Sorties et voyages;
- ⇒ Activités d'autofinancement (lave-autos, souper bénéfice, etc.).

### Pour nous rejoindre :

Maryse Nérion, coordonnatrice  
Maison des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges et  
Saint-Tite-des-Caps  
Téléphone : 418 826-3107 ou  
mdjlazone@hotmail.com

## OFFRE D'EMPLOI ÉTÉ 2014



### ANIMATEUR(TRICE)S CAMP DE JOUR, ADOS-AVENTURE ET CAMP RAM

#### Principales tâches

- ◊ planifier, organiser et réaliser des activités récréatives ;
- ◊ assurer l'encadrement et la sécurité des enfants;
- ◊ être en mesure de communiquer adéquatement avec les enfants, les animateurs et les parents.

#### Exigences

- ◊ être âgé(e) de 16 ans au 1<sup>er</sup> juin 2014;
- ◊ être disponible de la fin juin à la mi-août;
- ◊ être disponible à suivre une formation durant une fin de semaine au mois de mai;
- ◊ participer et être présent tout au long de la semaine de pré-camp et lors des rencontres d'équipe.

#### Profil recherché

- ◊ aimer travailler avec les enfants;
- ◊ mature et autonome;
- ◊ dynamique et créatif;
- ◊ avoir du leadership et de l'initiative;
- ◊ responsable et organisé;
- ◊ avoir de la facilité à communiquer.

#### Modalités pour postuler

Les personnes désireuses de postuler pour les postes offerts pour les différents programmes de camps de jour pourront se procurer une "Demande d'emploi" à l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges, 33 rue de l'Église, ou faire parvenir leur curriculum vitae. La priorité sera accordée aux étudiant(e)s résident(e)s de St-Ferréol-les-Neiges.

Pour de plus amples informations, communiquez avec monsieur Martin Pouliot, au (418) 826-2253 poste 113 ou par courriel à [loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca).



*« Ce don extraordinaire nous permettra d'organiser des sorties éducatives et différents projets encourageant les saines habitudes de vie des élèves. »  
- René-Claude Lizotte, directrice*

## GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE : un don de 12 220 \$ pour les élèves de l'école primaire Caps-des-Neiges I

Par René-Claude Lizotte,  
directrice, école Caps-des-Neiges

**L**undi 21 octobre 2013, des policiers de la Sûreté du Québec ont remis un don de 12 200 \$ à l'école primaire Caps-des-Neiges I, à Saint-Ferréol-les-Neiges, afin de soutenir le programme Sciences, sports et plein air de l'établissement.

Le montant a été recueilli dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie 2013 par les policiers Stéphane Lemire, Martin Thiffault et François Morissette. Ceux-ci ont été accueillis en héros par les élèves, sous l'air de la chanson-thème de l'année pour l'établissement, « Unissons nos forces ». Ce don extraordinaire nous permettra d'organiser des sorties éducatives et différents projets encourageant les saines habitudes de



Photo : Jean-Manuel Téotonio, Journal L'Autre Voix.

vie des élèves. L'implication de ces policiers vient consolider un programme qui répond aux besoins des familles de notre secteur, et qui motive hautement la réussite scolaire des enfants.

Les policiers en ont profité pour décerner des méritas et des prix de participation aux élèves qui ont participé à l'ac-

tivité cross-country du Défi Caps-des-Neiges au Mont-Sainte-Anne, le 13 octobre dernier, ainsi que le trophée Défi Caps-des-Neiges à la classe de maternelle, qui a eu le plus haut taux de participation à ce concours. Ce fut un grand bonheur pour ces enfants de recevoir les prix des mains de leurs policiers-héros !

## Carnaval des neiges



**D**éjà une année qui se termine et une autre qui commence. 2014 sera la 16<sup>e</sup> Édition du Carnaval des Neiges.

Cette année, c'est un nouveau comité organisateur qui se fera un plaisir de vous rencontrer au mois de février. Une programmation des plus intéressantes et améliorée

saura sûrement plaire aux plus jeunes comme aux plus âgés. Nous espérons que le programme que nous aurons à vous offrir vous incitera à sortir en famille pour vous amuser, venir partager un bon repas entre amis, danser et chanter et de plus, vous méritez de magnifiques prix de participation.

En attendant d'avoir le plaisir de partager ces bons moments en votre compagnie, le comité organisateur désire vous souhaiter un Joyeux Noël et que l'année 2014 vous apporte Santé, Joie et Amour et beaucoup de plaisir.

Le comité organisateur  
Carnaval des neiges 2014



La famille au cœur de la *nature*

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



## 10<sup>e</sup> anniversaire

Le vendredi 18 octobre dernier, la Maison des jeunes La Zone fêtait les 10 ans du point de service de Saint-Tite-des-Caps en formule 5 à 7. Près de 40 personnes se sont rassemblées au centre communautaire afin de se remémorer des souvenirs de ces 10 années passées. Nous en profitons pour remercier Le Radio Café ainsi que La Grande Ferme pour leur généreuse contribution à la soirée.



## Maison hantée

Le 31 octobre dernier avait lieu notre 3<sup>e</sup> édition de la « Maison hantée ». Malgré la mauvaise température, un peu plus de 40 personnes sont venues rendre visite à nos personnages effrayants à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique.

## Je soutiens le communautaire

Depuis plus d'un an, les 3 000 organismes en santé et services sociaux de la province de Québec réalisent des actions de mobilisation afin que le gouvernement :

◊ Crée un plan national de rehaussement du soutien à la mission pour permettre

aux organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux de l'ensemble du Québec de réaliser pleinement leur mission ;

◊ Que ce plan permette de combler l'écart annuel de 225 millions de dollars entre les besoins des 3 000 organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux et le financement reçu du Programme de soutien aux organismes communautaires.

Notre organisme a participé à plusieurs actions, dont celles-ci :

- ◊ Remise de plus de 200 signatures de citoyens à une pétition pour rehausser notre financement
- ◊ Envoi de lettres à la ministre déléguée aux services sociaux, madame Véronique Hivon ainsi qu'au ministre de la Santé, monsieur Réjean Hébert.
- ◊ Création d'une vidéo « je soutiens le communautaire » en partenariat avec des organismes communautaires de la Côte-de-

Beaupré et de l'Île d'Orléans : <http://www.youtube.com/watch?v=KvZsmN6SThU>

◊ Participation à la mobilisation nationale du 24 octobre où plus de 5 000 personnes ont marché pour demander un rehaussement du financement aux organismes : <http://www.radiocanada.ca/regions/quebec/2013/10/24/008-manifestation-organisations-communautaires.shtml>

Ces actions ont porté leurs fruits, puisque le 30 octobre dernier, la première ministre du Québec a annoncé une nouvelle politique de solidarité sociale qui se veut un plan d'investissement triennal pour des initiatives en lien avec la solidarité. Ce plan inclut un rehaussement du financement des organismes communautaires en santé et services sociaux, et ce, dès avril 2014.

Un montant de 40 millions de dollars sera injecté dans près de 3 000 organismes de la province. Ce montant permettra aux organismes de réaliser davantage leur mission.

Concrètement pour la Maison des jeunes La Zone, le montant servira à augmenter les heures d'accès aux jeunes à l'organisme.

## Horaire

**Saint-Ferréol-les-Neiges**  
(40, rue des Lupins)

Lundi, mercredi et vendredi,  
de 18 h à 22 h

**Saint-Tite-des-Caps**  
(232, avenue Royale)

Mardi, jeudi et samedi,  
de 18 h à 22 h

## Nous rejoindre

Par téléphone :  
418 826-3107

Par courriel :  
[mdjlazone@hotmail.com](mailto:mdjlazone@hotmail.com)

Sur notre site internet :  
[www.mdjlazone.ca.sitew.com](http://www.mdjlazone.ca.sitew.com)  
Via notre page Facebook.

## Party de Noël

20-21 DÉCEMBRE

Cette activité reste à confirmer, informez-vous à votre maison des jeunes, visitez notre site internet au [www.mdjlazone.ca.sitew.com](http://www.mdjlazone.ca.sitew.com) ou notre page FACEBOOK.

« Il y avait beaucoup d'intensité avec les courses, mais aussi tout un volet festif avec la randonnée de nuit et la grande fête autour du feu. »

-Jean-François Ermel, président



David Gallant-Morales, 1<sup>er</sup> dans la catégorie Peewee masculin



Élodie Bernier, 1<sup>re</sup> dans la catégorie Cadet féminin

## Succès sur toute la ligne pour la 1<sup>re</sup> édition du VéloJam MSA

Par **Jean-François Ermel**,  
président Club cycliste MSA

La première édition du VéloJam MSA qui se tenait les 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre derniers au Mont-Sainte-Anne, s'est avéré un immense succès. L'événement, qui intégrait la finale de la Coupe du Québec en vélo de montagne, a attiré près de 400 athlètes de partout au Québec pour les compétitions du samedi. Les activités récréatives ont quant à elles réunies plus de 250 participants!

Il s'agit de la première course de niveau provincial organisée par le Club cycliste Mont Sainte-Anne, nous voulions en faire une grande fête du vélo, à l'image du Club, précise Jean-François Ermel, président du CCMSA. Il y avait beaucoup d'intensité avec les courses, mais aussi tout un volet festif avec la randonnée de nuit et la grande fête autour du feu. Sans oublier notre traditionnel Rallye Biogen IDEC, en équipe de quatre, ainsi que le Rallye Junior pour les 5 à 11 ans. C'est ça le Club et c'est ça le VéloJam : de l'adrénaline et le plaisir d'être ensemble !

Le Club, qui prenait la relève de Gestev pour l'organisation de la Coupe du Québec, avait un tout nouveau parcours à proposer aux athlètes dans le secteur Saint-Julien du Mont-Sainte-Anne (ski de fond et camping). Pour Hugues

Longpré, concepteur du parcours, ce site offre beaucoup de possibilités. « La diversité du terrain nous ouvre des portes formidables. Le parcours était différent de ce à quoi sont habitués les athlètes. Il était exigeant physiquement et techniquement. C'était tout un défi... et tout un spectacle pour les quelques 500 parents et accompagnateurs venus encourager les 400 coureurs ! »

C'est l'athlète olympique Alex Harvey qui a remis les médailles aux gagnants. Sept athlètes du Club cycliste Mont Saint-Anne se sont classés dans le top 5 :

- ◊ **David Gallant-Morales**, 1<sup>er</sup> dans la catégorie Peewee masculin
- ◊ **Élodie Bernier**, 1<sup>re</sup> dans la catégorie Cadet féminin
- ◊ **Félix Longpré**, 4<sup>e</sup> dans la catégorie Cadet Expert masculin
- ◊ **Sophie Ringuet**, 1<sup>re</sup> dans la catégorie Senior Expert féminin
- ◊ **Catherine Deschênes**, 1<sup>re</sup> dans la catégorie Maître Sport féminin 30 ans et plus
- ◊ **Nathalie Ouimet**, 4<sup>e</sup> dans la catégorie Maître Sport féminin 30 ans et plus
- ◊ **Stéphane Lemire**, 1<sup>er</sup> dans la catégorie Maître Sport masculin 30-39 ans
- ◊ **Bernard Vermette**, 3<sup>e</sup> dans la catégorie Maître Expert masculin 40-49 ans

Les dirigeants de la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) et les commissaires en fonction lors du week-end ont souligné la qualité de l'organisation, des installations et de l'animation. « Plus de 80 bénévoles du Club ont travaillé au succès de l'événement, mentionne Michel Lamontagne, responsable des bénévoles. Les membres voulaient faire de ce VéloJam un moment mémorable, ils peuvent être fiers parce qu'on a relevé le défi en gang ! »

La randonnée de nuit à la frontale, le party autour du feu avec des musiciens, le Rallye Biogen IDEC et le Rallye Junior ont aussi été des moments marquants, avec plus de 250 participants. « C'était important pour nous de mettre le paquet pour les volets festif et récréatif. Le VéloJam est une fête pour les amateurs de vélo de montagne et un jamboree pour s'en mettre plein les jambes », mentionne Jean-François Ermel.

Plus de 380 membres de 5 à 75 ans ont participé aux activités du Club cette année, en vélo de montagne et de route. D'autres activités sont prévues pour l'automne, la programmation du Club cycliste Mont-Sainte-Anne peut être suivie au [www.clubcyclistems.com](http://www.clubcyclistems.com).



La famille au cœur de la *nature*

[WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA](http://WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA)

## Oyez, oyez, amies fondeuses et amis fondeurs !

**C**onnez-vous le Marathon Canadien de Ski (MCS), la plus longue et la plus ancienne (\*) randonnée annuelle de ski de fond de l'Amérique du nord ?

Le MCS n'est pas une course : il n'y a ni gagnants, ni perdants contrairement à la plupart des autres événements. Le MCS est accessible à tous, peu importe votre âge, votre endurance ou votre habileté. Chaque skieur peut choisir son propre défi et tenter de le réaliser.

Les participants peuvent parcourir de 12 à 160 km durant le week-end du MCS, selon leur choix.

Si vous hésitez à y prendre part ou à y participer à nouveau, sachez que cette année, le comité organisateur du MCS a nolisé un autobus Voyageur qui quittera Saint-Ferréol-les-Neiges (endroit exact à confirmer) le vendredi 7 février à 15 h à destination du Château Montebello, Dotor Papi-neauville,



**CANADIAN SKI  
MARATHON  
CANADIEN DE SKI**

Dotor Or Buckingham. Cet autobus repartira de Lachute le dimanche 9 février à 19 h 30 pour vous ramener à Saint-Ferréol-les-Neiges.

N'est-ce pas génial ? Aussi, simplifiez-vous la vie et laissez-vous transporter ! Pour de plus amples détails et rester à l'affût des dernières

actualités, visitez le [www.csm-mcs.com](http://www.csm-mcs.com).

Commencez cette année pour vous mériter un prix 50<sup>e</sup> anniversaire du Marathon Canadien de Ski.

(\*) Le Marathon Canadien de Ski fêtera son 50<sup>e</sup> anniversaire en 2016 !

**48<sup>e</sup>**

**ÉDITION  
8 et 9 février 2014**

## ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ : le bénévole est la ressource première de l'organisme

**L**'Association Bénévole Côte-de-Beaupré est un organisme à but non lucratif qui œuvre sur la Côte-de-Beaupré depuis 1992. Elle vous invite à rejoindre la grande famille des bénévoles. La force de son équipe, c'est le respect de la disponibilité et des habiletés de chacun.

### LEURS SERVICES :

#### Transports / accompagnements :

- ◊ Pour ceux et celles qui ont besoin d'accompagnement pour les conduire à leurs rendez-vous médicaux ou à leurs traitements,
- ◊ Un montant est demandé pour compenser les frais encourus par l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré.

#### Popotte roulante :

- ◊ Pour les personnes âgées, malades ou en convalescence,
- ◊ Repas chauds et équilibrés

comportant soupe, mets principal et dessert.

#### Sorties d'amitié :

Pour se rendre auprès d'un parent hospitalisé, aller à la Caisse, à l'épicerie, ...

#### Journées d'activités :

- ◊ Ateliers : scrapbooking, confection de cartes, 3D, faux vitrail, bricolage,
- ◊ Pour échanger avec d'autres personnes, s'amuser et rester actif physiquement et mentalement,
- ◊ Transport disponible sur demande,
- ◊ Matériel vendu sur place à faible coût.

#### Ateliers d'ordinateurs :

Pour approvisionner l'ordinateur et apprendre à naviguer sur internet

#### Impôts / formulaires :

- ◊ Les bénévoles sont formés par l'Agence du Revenu du Canada et par Revenu Québec,
- ◊ Service gratuit aux personnes à faibles ou moyens revenus,
- ◊ Aide aux formulaires.

#### Leur territoire :

- ◊ Boischatel
- ◊ L'Ange-Gardien,
- ◊ Château-Richer,
- ◊ Sainte-Anne-de-Beaupré,
- ◊ Beaupré,
- ◊ Saint-Joachim,
- ◊ Saint-Ferréol-les-Neiges,
- ◊ Saint-Tite-des-Caps.



#### Leurs horaires d'ouverture :

- ◊ Du lundi au vendredi
- ◊ De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

#### Pour les joindre :

11025, boul. Ste-Anne,  
local 7  
Beaupré QC G0A 1E0  
418-827-8780  
[abcb@bellnet.ca](mailto:abcb@bellnet.ca)

## NOËL 2013 dans l'Unité pastorale de la Côte de Beaupré

Réjouissons-nous. Dieu habite notre temps  
Il prépare un monde nouveau. La lumière brille sur la terre.  
« Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné;  
on proclame son nom : Merveilleux-Conseiller,  
Dieu-Fort, Père-à-Jamais, Prince-de-la-Paix. »  
(Isaïe 9:5)

Pour vous faciliter l'accueil de cette Bonne Nouvelle,  
nous vous proposons de participer aux **célébrations  
du Temps des Fêtes** dont voici l'horaire : →

*Seigneur Jésus,  
C'est Noël: que ta lumière dissipe toutes ténèbres.  
C'est Noël: que ta joie remplisse tous les coeurs.  
C'est Noël: que tous se sachent aimés de toi.  
C'est Noël: que règne enfin ta paix sur la terre.*

**JOYEUX NOËL À VOUS TOUS!**  
**BONNE, HEUREUSE ET SAINTE ANNÉE 2014**  
**ET QUE LA SANTÉ SOIT AU RENDEZ-VOUS!**

Vos prêtres Jacques et Raymond  
Les membres des Équipes d'Animation locale  
Les membres des Assemblées de Fabrique



## *Célébrations du Temps des Gêtes*

**24 DÉCEMBRE (MARDI VEILLE DE NOËL)**  
St-Ferréol-les-Neiges : 17 h (enfants), 19 h et 20 h 30  
Château-Richer : 21 h 30  
Sainte-Anne-de-Beaupré : 19 h (enfants), 21 h et Minuit  
Notre Dame du St-Rosaire (Beaupré) : 20 h  
St-Joachim : 19 h (enfants) et 22 h  
St-Tite-des-Caps : 21 h  
Chapelle St-Achillée : 21 h 30 et 23 h

**25 DÉCEMBRE : NOËL (MERCIREDI)**  
Messes : 7 h 10 (TV), 9 h 30, 11 h et 12 h 30  
à la Basilique de Ste-Anne-de-Beaupré

### SAMEDI 28 DÉCEMBRE

16 h : Messes à Beaupré et Château-Richer

### DIMANCHE 29 DÉCEMBRE :

St-Tite-des-Caps : Messe 9 h  
Sainte-Anne-de-Beaupré : Messes : 8 h, 9 h 30, 11 h, 12 h 30 et 17 h  
St-Joachim : Messe 10 h 30  
St-Ferréol-les-Neiges : Messe 10 h 45

### MARDI 31 DÉCEMBRE

Beaupré et Château-Richer : Messes à 16 h

### MERCIREDI 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014 : JOUR DE L'AN

St-Tite-des-Caps : Messe 9 h  
Basilique Ste-Anne-de-Beaupré : Messes : 7 h 10 (TV), 9 h 30, 11 h et 12 h 30  
St-Joachim : Messe 10 h 30  
St-Ferréol-les-Neiges : Messe 10 h 45



# L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque

## Notre horaire

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée du 20 décembre 2013 au 7 janvier 2014 pour la période des Fêtes.

### Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

## Rappel

**V**ous pouvez toujours rapporter les volumes et CD que vous avez terminés au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au

numéro 418 826-3540. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés.



L'abonnement à la bibliothèque est gratuit.

À vous d'en profiter!

## La bibliothèque a maintenant sa page Facebook

**V**ous pouvez vous y rendre en tapant dans Google : Facebook Bibliothèque Aux Sources, ou encore en utilisant l'adresse :

[https://www.facebook.com/pages/Bibliothèque-aux-Sources/224700591006877](https://www.facebook.com/pages/Biblioth%C3%A8que-aux-Sources/224700591006877)

matiques, des nouvelles et bien d'autres choses. Les nouvelles acquisitions de livres et de disques compacts y sont aussi annoncées.



## Nouveau service de prêts de livres numériques

**D**epuis le 1<sup>er</sup> décembre il est possible de télécharger des livres numériques à l'aide de votre carte d'abonné de la bibliothèque. Il vous suffit d'avoir votre carte en main pour entrer votre numéro d'utilisateur, et de connaître votre NIP.

La procédure, qu'il faut effectuer pour le premier emprunt, est décrite sur le portail du Réseau BIBLIO. À noter que la bibliothèque ne possède pas de livres numériques; ceux-ci sont offerts via le Réseau

Pour le moment, le Réseau met 700 titres à la disposition

de nos abonnés. Ce chiffre est appelé à augmenter, mais vous pouvez aussi télécharger des livres à partir du site de la BAnQ, la Grande bibliothèque. Les prêts, retours et réservations se font de façon électronique, à partir de votre ordinateur, tablette ou liseuse. La période de prêt est de 21 jours et le retour s'effectue automa-

tiquement par voie électronique, c'est-à-dire que le livre « emprunté » s'efface automatiquement lorsque la période de prêt a expiré.

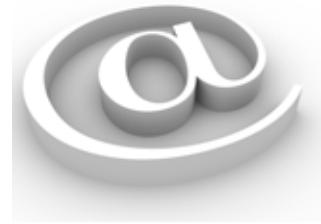
Idéal pour les gens qui ne peuvent venir facilement à la bibliothèque ou encore qui partent en voyage!

## La bibliothèque désire connaître votre adresse Internet

**N**ous sommes intéressés à connaître votre adresse Internet et ceci afin de communiquer avec vous au sujet de nouvelles activités ou encore pour que notre système de

gestion de notre catalogue puisse vous faire parvenir automatiquement des messages au sujet des documents en votre possession, des retards, des réservations. Nous n'utiliserons votre adresse

électronique que pour les « affaires de la bibliothèque ». Si cette proposition vous intéresse, veuillez nous laisser votre adresse lors de votre prochaine visite à la bibliothèque. Merci de votre collaboration.





## R etour sur nos activités de l'automne



### Les journées de la culture 2013

C'est dimanche le 29 septembre, de 13 h à 16 h 30, que s'est tenue l'activité La culture en fête organisée par la bibliothèque, avec l'appui de la municipalité, pour souligner Les Journées de la culture 2013.

C'était un magnifique dimanche après midi fait pour retenir toute la famille en plein air. Malgré tout, l'activité a su attirer de nombreux citoyens (quelque 130 adultes et enfants) désireux de rencontrer leurs voisins et de faire de belles découvertes parmi nos artistes locaux.

Comme par les années passées, la bibliothèque avait étendu ses heures d'ouver-

ture. Nous présentions les travaux de nos Fermières, les tableaux de quelques artistes peintres de la municipalité, les photographies réalisées par une jeune photographe professionnelle, les œuvres d'une artisan verrière, des bijoux créés par une artiste de chez-nous et des chocolats.

Il y avait aussi un comptoir où l'on pouvait acheter quelques produits du terroir, tandis qu'un jeune musicien agrémentait la fête parfois au violon, parfois au piano. Une



Une artiste qui accueille des visiteurs conquis!

maquilleuse, de même qu'une conteuse qui a animé un théâtre de marionnettes géantes, étaient présentes pour le plus grand plaisir des enfants.

Nos prix de participation sont allés à Mme Marie Manseau, pour la lampe avec abat-jour en vitrail de Suzanne Demers,

à M. Christophe Antoine Lessard, pour le panier des produits du terroir, et à Mme Claudette Dery, qui a gagné une tuque des confections de Renée Gélinas (Tissus Johanne). Nos prix pour les enfants, soit un certificat-cadeau de la Librairie Pantoute et une autre tuque des confections de Renée Gélinas, sont allés respectivement à Maude Drolet et à Gabriel Saucier.

### Images du Québec sauvage, le 23 octobre

Le public présent s'est laissé charmer par de belles images du Qué-

bec sauvage présentées par les auteurs du film, Guy Le Lièvre, Claude Fortin, Jacques

Turcotte et Laurent Royer, tous quatre passionnés de faune et de flore québécoises.

La bibliothèque tient à remercier chaleureusement l'équipe

de Nyctea-Film qui nous a offert cette présentation gratuitement et s'est montrée disponible pour échanger avec le public après le film.

### L'heure du conte, le 24 octobre

Pour cette activité sous le signe de l'Halloween, la sorcière Loulou a accueilli 16 enfants de la maternelle de l'École Caps-des-Neiges I.

Au menu : histoires de fantômes, activités de coloriage et suçons!!! Les enfants étaient attentifs et ont grandement participé en répondant aux questions de la sorcière qui était curieuse de connaître leur

déguisement et activité prévus pour l'Halloween!!!!



### Recrutement de bénévoles

Nous sommes à la recherche de bénévoles. Les personnes intéressées à donner un peu de leur temps, tout d'abord pour assurer le service au comptoir, puis pour effectuer l'une ou quelques-unes des nombreuses tâches nécessaires au bon fonctionnement de la bibliothèque, en compagnie de collègues, sont invitées à nous laisser leurs coordonnées au numéro 418 826 3540. C'est l'occasion de vous joindre à une équipe dynamique, de contribuer à la vie de notre communauté et de partager vos talents.



## Lire à tout vent, le 5 novembre

**C**e jour-là, les jeunes de la classe de 6<sup>e</sup> année de l'Ecole Caps-des-Neiges I recevaient Martine Latulippe, auteure de littérature jeunesse. Il s'agissait d'une activité offerte par le Réseau BIBLIO par tirage au sort parmi les bibliothèques inscrites.

Les élèves s'étaient bien préparés pour cette rencontre, puisque chacun avait lu au moins un des livres de l'auteure invitée. Dans une première partie de la rencontre, les jeunes ont pu participer à des jeux interactifs mettant en scène les personnages et scènes des romans de l'auteure. Il faut dire que Martine

Latulippe a l'habitude de ces rencontres et qu'elle se présente avec tout son matériel. Puis, Martine Latulippe a conté de nombreuses légendes du Québec. Enfin, dans la dernière partie de la rencontre, l'auteure a échangé avec les jeunes qui étaient bien curieux de savoir par exemple, combien de temps il lui fallait pour écrire un livre, comment elle s'y prenait pour créer une histoire et de façon plus pratique, si c'était payant!



## Appel à tous

Nous recherchons des photos anciennes de la municipalité sur différents sujets. C'est le temps de fouiller dans vos trésors! Si vous voulez nous prêter vos photos - nous en prendrons grand soin - vous pouvez communiquer avec la Martin Pouliot au 418 826-2253 poste 113. Selon la réponse obtenue, nous pourrions monter une exposition sur l'histoire et le patrimoine de Saint-Ferréol-les-Neiges.

## Saviez-vous que...

**N**ous avions peut-être oublié ou n'avions jamais su l'origine et la signification du logo et du nom de notre bibliothèque. Et bien voici que la création de ce logo et le choix du nom de notre bibliothèque remontent à l'année 2001, année où le Réseau BIBLIO avait organisé un concours à cette fin.

Le logo se compose tout d'abord d'un livre ouvert qui représente l'accueil. S'ajoutent trois personnages qui symbolisent le côté humain de la bibliothèque, soit les abonnés, les bénévoles, les familles, les écrivains. Ces personnages qui surgissent du livre nous rappellent aussi les personnages inventés ou réels qui viennent partager avec nous leurs aventures et leurs expériences, et nous font rêver. Enfin, le logo représente une source qui, au travers des mots, jaillit de l'âme des écrivains pour tenter d'atteindre notre cœur.

## Programme des activités culturelles de votre bibliothèque pour l'année 2014

### 15 JANVIER Conférence sur le ski

Comment organiser un voyage, avec M. Jean Allard

### 5 FÉVRIER Atelier «chocolat»

Avec Mme Sonia Fournier de la Chocolaterie des Neiges

### 29 AVRIL La crème des Bières de micro-brasseries québécoises / Par M. Daniel Bilodeau de la SAQ

### 14 MAI Observation des oiseaux

Sortie à Cap Tourmente

### 28 SEPTEMBRE Journée de la Culture

### OCTOBRE Atelier sur les champignons sauvages

Avec M. Robert Bergeron (Possibilité de sorties.)

### POUR LES TOUT-PETITS

#### « L'heure du conte » de 14 h 15 à 15 h

### JEUDI, 12 DÉCEMBRE 2013 Noël

### JEUDI, 13 FÉVRIER 2014 L'amitié et le partage

### JEUDI, 8 MAI 2014 La lecture

**\*\*Les dates sont sujettes à changement\*\***

Surveillez nos publicités et suivez-nous sur Facebook afin de connaître les dates et les endroits de chacune de ces activités ou informez-vous à la bibliothèque.

## \*\*\* Nouveauté \*\*\*

Dès janvier 2014, venez visiter diverses expositions dans la salle du conseil municipal, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Les thèmes seront annoncés sur notre site Facebook et à la bibliothèque.



Bibliothèque  
Aux Sources

## Horaire des Fêtes

Veuillez prendre note que l'hôtel de ville sera fermé pour la période des Fêtes. Les bureaux seront ouverts jusqu'au 20 décembre et réouvriront le 6 janvier prochain. La bibliothèque sera elle aussi fermée du 20 décembre au 7 janvier.

Le conseil municipal, les employés municipaux ainsi que les bénévoles de la bibliothèque profitent de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes à tous !



## Envoi du journal Le Sommet

Cette édition du journal Le Sommet est envoyée à tous les résidents (propriétaires et locataires) de même qu'aux propriétaires non résidants. Nous vous rappelons que les éditions de notre journal sont disponibles sur le site internet de la municipalité au [www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca) sous l'onglet journal municipal. Dès mars 2014, les propriétaires non résidants qui souhaitent recevoir le journal Le Sommet devront en aviser la municipalité par écrit ou par courriel à [munferreol@oricom.ca](mailto:munferreol@oricom.ca).



## Du ski à petit prix

Une fois de plus cette année, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe au Mont-Sainte-Anne pour offrir à ses résidents de billets de ski de soirée à prix modique. Des billets, valide jusqu'en mars 2015, seront en vente au coût de 22 \$ plus taxes. Vous pourrez vous en procurer, dès la mi-décembre, au secrétariat de l'hôtel de ville pendant les heures normales de bureau.

Note : un maximum de 4 billets par personne par visite est imposé.

# LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en mars.

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)



Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0

33 rue de l'Eglise

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges